



BOUCLE
NORD
DE SEINE

L'INTERCOMMUNALITÉ
HUMAINE
ET COLLECTIVE

Guide du tri des déchets





Boucle Nord de Seine agit pour la réduction et le tri des déchets sur son territoire

Madame, Monsieur,

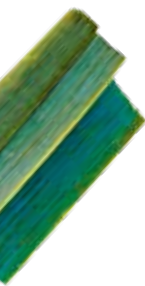
L'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine agit chaque jour pour améliorer concrètement votre cadre de vie. Parmi ses missions essentielles, la collecte et le traitement des déchets occupent une place centrale dans le fonctionnement et l'équilibre de votre territoire.

Depuis plusieurs années, votre intercommunalité fait évoluer ses services pour mieux répondre aux besoins de tous : déploiement de la collecte des déchets alimentaires, développement des déchèteries fixes et mobiles, amélioration continue des dispositifs existants. Une seule priorité guide notre action : offrir un service simple, efficace et adapté à chacun, qu'il soit habitant, professionnel ou simplement de passage.

Réduire ses déchets, mieux trier, donner une seconde vie aux objets : ces gestes du quotidien sont devenus indispensables. Nous accompagnons chacune et chacun dans ces démarches, afin de limiter votre impact environnemental et préserver durablement votre cadre de vie.

Ce guide du tri, régulièrement actualisé, a été conçu pour vous informer et vous accompagner au mieux dans vos pratiques. Il s'inscrit dans une dynamique collective à laquelle nous vous invitons à prendre pleinement part, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Bonne lecture !



Sommaire

4

Réduire
la production
de déchets

5

Mieux trier
les déchets

6

Les déchets
alimentaires

8

Les emballages
et papiers

9

Les emballages
en verre

10

Les ordures
ménagères

11

Les déchets
végétaux

11

Les encombrants

12

Les déchets
textiles

12

Les autres déchets

13

Le réemploi

14

Les déchèteries

15

Calendrier
et modalités
de collecte



Réduire la production de déchets

Pourquoi réduire vos déchets ?

Chaque année, nous produisons en moyenne 476 kg de déchets par habitant*. Une grande partie de ces déchets est aujourd'hui enfouie ou incinérée. Alors, avant de jeter, des solutions existent pour réduire nos déchets, limiter la pollution et préserver nos ressources naturelles.

Réduire, c'est apprendre à consommer moins, uniquement selon ses besoins, car le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas !

Comment réduire vos déchets au quotidien ?

LE RÉFLEXE SIMPLE, C'EST LES 5R !



Pendant les courses

- ▶ Établir une liste de courses pour cibler ses achats
- ▶ Apporter un sac de courses réutilisable
- ▶ Acheter en vrac
- ▶ Privilégier des produits avec éco-recharges
- ▶ Choisir des produits sans ou limitant les emballages
- ▶ Éviter les bouteilles en plastique
- ▶ Éviter les articles à usage unique

À la maison

- ▶ Boire l'eau du robinet
- ▶ Surveiller les dates de péremption pour éviter le gaspillage alimentaire
- ▶ Composter les déchets alimentaires
- ▶ Utiliser des piles rechargeables
- ▶ Réparer les objets lorsqu'ils sont cassés ou abîmés
- ▶ Emprunter, louer et réutiliser
- ▶ Donner ou vendre plutôt que jeter

Au bureau

- ▶ Apporter une tasse pour éviter les gobelets en plastique
- ▶ Utiliser une gourde
- ▶ Apporter une boîte à repas pour le déjeuner
- ▶ Imprimer en recto-verso et en noir et blanc



Mieux trier les déchets



Pourquoi trier vos déchets ?

75% des déchets jetés dans le bac gris n'y ont pas leur place.

Bien triés, ils seront valorisés !

37kg
papiers
et emballages

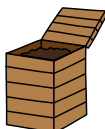


Bac
jaune

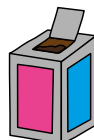


Point
d'apport
volontaire

24kg
déchets alimentaires
et végétaux



Composteur

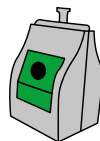


Bac de
déchets
alimentaires

7kg
verre



Bac
vert



Point
d'apport
volontaire

7kg
textiles, piles, ampoules,
petits appareils dédiés



Borne
textile et

Point de
collecte
spécifique

25kg
ordures ménagères



Pour un bac
gris de 100kg

Les déchets alimentaires

En points d'apport volontaire

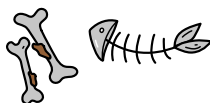


Comment les trier ?

En vrac et sans sac

À DÉPOSER

Os, carcasses,
arêtes et coquilles
de fruits de mer



Coquilles
d'œufs



Produits laitiers
périmés sans
emballage



Restes
de repas



Marc de café,
sachets de thé



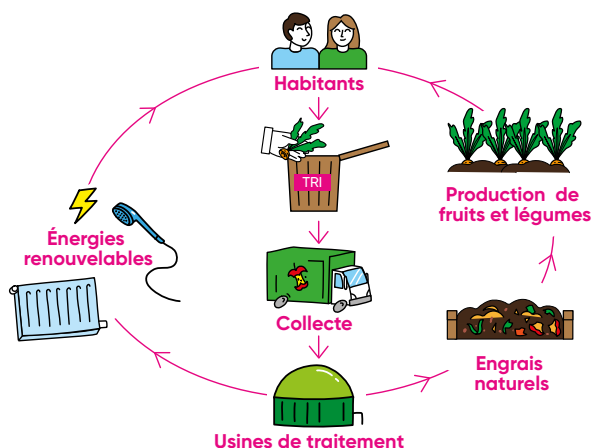
Produits
alimentaires périmés
sans emballage



Épluchures de
fruits et légumes



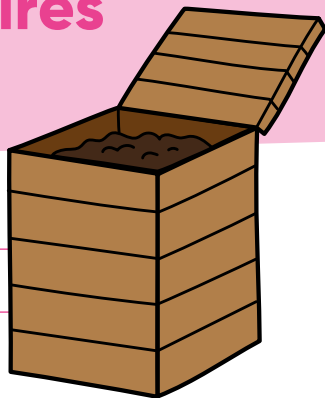
Que deviennent-ils ?



Tout savoir
sur les déchets
alimentaires

Les déchets alimentaires

Dans les composteurs



Comment les trier ?

À DÉPOSER

Marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs



Épluchures et restes de fruits et légumes



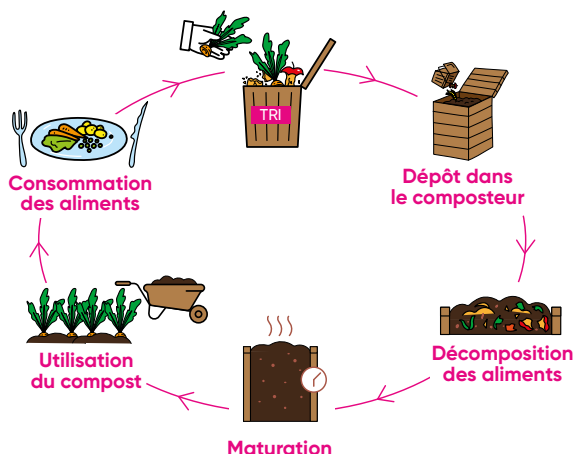
Produits alimentaires périmés sans emballage



Petits déchets de jardin



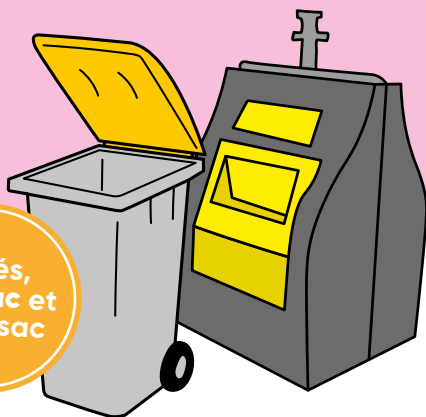
Que deviennent-ils ?



Les emballages et les papiers

Dans la poubelle jaune

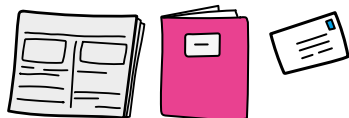
Vidés,
en vrac et
sans sac



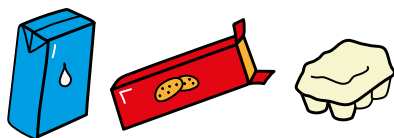
Comment les trier ?

À DÉPOSER

Papiers, journaux, magazines



Emballages en carton



Emballages en métal



Emballages en plastique



NE PAS DÉPOSER

- ▶ Essuie-tout
- ▶ Mouchoirs en papier
- ▶ Objets en plastique ou en métal (ex : jouets)
- ▶ Déchets infectieux (seringues, pansements...)

Que deviennent-ils ?

Acheminés dans un **centre de tri**, les emballages et papiers sont ensuite revalorisés dans des **usines de recyclage** et permettent de fabriquer de **nouveaux produits**. On évite ainsi l'utilisation de matière première, et on contribue à préserver nos ressources !

Les emballages en verre

Dans la poubelle verte

Comment les trier ?

Vidés,
en vrac et
sans sac

À DÉPOSER

Pots et bocaux en verre



Flacons en verre



Bouteilles en verre



NE PAS DÉPOSER

- ▶ Bouchons et couvercles
- ▶ Vaisselle
- ▶ Verres de table

Que deviennent-ils ?

Bien triés, les emballages en verre sont ensuite transportés dans des **usines de verrerie**. Ils y sont fondus pour fabriquer **de nouveaux contenants en verre**. Ce cycle est infini !

Les ordures ménagères

Dans la poubelle grise

Comment les trier ?

À DÉPOSER

Ordures ménagères non recyclables



Sac de
50L max,
fermé et
étanche



NE PAS DÉPOSER

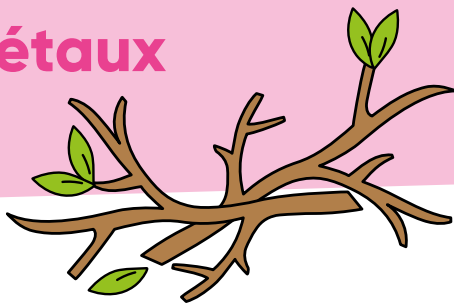
- ▶ Piles, batteries et ampoules
- ▶ Produits dangereux (pot de peinture, solvants, bouteilles de gaz protoxyde d'azote...)
- ▶ Déchets de santé et infectieux (plaquette de médicament, seringue...)

Que deviennent-elles ?

Les ordures ménagères sont acheminées dans des **unités de valorisation énergétique**. Elles sont alors incinérées, ce qui génère de l'énergie sous forme de vapeur (redistribuée dans le réseau de chauffage urbain) et d'électricité.

Les déchets végétaux

À la déchèterie*



À DÉPOSER

- ▶ Tontes de pelouse
- ▶ Feuilles
- ▶ Tailles de haies
- ▶ Fleurs fanées...

Et après ?

Les déchets végétaux sont valorisés en **plateforme de compostage**.



NE PAS DÉPOSER

- ▶ Restes de repas et épluchures
- ▶ Pot en terre cuite et cailloux
- ▶ Terre
- ▶ Souches, troncs et branches de + de 25 cm de diamètre

*voir page 14

Les encombrants

À sortir pour la collecte



À DÉPOSER

- ▶ Canapé et fauteuil
- ▶ Meuble démonté
- ▶ Chaise
- ▶ Sommier et matelas
- ▶ Ferraille...



NE PAS DÉPOSER

- ▶ Équipements électriques et électroniques*
- ▶ Gravats, vitres, miroirs et faïence
- ▶ Pneumatiques
- ▶ Produits dangereux (peintures, solvants, batteries...)
- ▶ Textiles
- ▶ Petits objets tels que les jouets, les livres

Et après ?

Les matières des encombrants sont séparées pour être transformées dans les **bonnes filières de valorisation**.

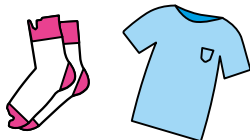
* Déposez vos équipements électriques et électroniques en borne. Pour plus d'informations, rendez-vous sur JDME : www.jedonnemonelectromenager.fr

Les déchets textiles

Dans la borne textiles

À DÉPOSER

Vêtements



Linge de maison



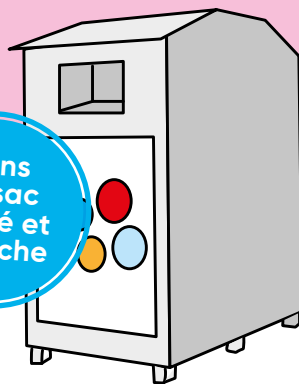
Chaussures



Maroquinerie...



Dans
un sac
fermé et
étanche



Trouver
une borne
textiles

Que deviennent-ils ?

Les textiles sont revendus en friperies solidaires ou à l'export, ils sont aussi valorisés en isolants, chiffons d'essuyage...

Les autres déchets

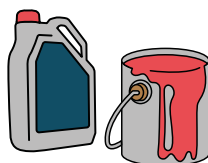
À APPORTER EN PHARMACIE

Comprimés, crèmes,
gels, sirops, ampoules,
sprays...



À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Produits chimiques de
bricolage, de jardin,
d'entretien automobile



À DÉPOSER EN BORNE DE COLLECTE EN MAGASIN

Batteries, piles,
ampoules...



Le réemploi

Boucle Nord de Seine est en partenariat avec deux ressourceries sur le territoire.



L'ArgenTri



En savoir plus

OBJETS ACCEPTÉS

- Les vêtements enfants (jusqu'à 12 ans environ)
- Les petits électroménagers
- Les petits meubles et chaises
- La vaisselle
- Les objets de décoration
- Les livres en bon état
- Les jouets et jeux de société
- Les objets de puériculture

Infos pratiques

📍 179 rue Henri Barbusse
95100 Argenteuil



Dons

Mercredi : de 14h à 17h
Samedi :
de 10h à 13h et 14h à 17h

Vente

Mardi et mercredi :
de 14h à 17h
Samedi :
de 10h à 13h et de 14h à 18h



La Fabric'A



Consultez les consignes de dépôt

Gennevilliers	Colombes
25 boulevard Beaumarchais, 92230 Gennevilliers	16-18 avenue d'Épinay, 92700 Colombes
Dons Mercredi et samedi de 11h à 19h	Dons Mercredi et samedi de 11h à 19h
Vente Du mardi au samedi de 11h à 19h	Vente Du mardi au vendredi de 10h à 19h, Samedi de 11h à 19h

Les déchèteries

Plusieurs déchèteries sont accessibles
sur le territoire de Boucle Nord de Seine

Les déchèteries de Boucle Nord de Seine sont toutes équipées
d'un espace de réemploi, où les objets encore en état peuvent
être donnés au lieu d'être jetés.

Une déchèterie fixe à Gennevilliers



Consultez
les consignes
de dépôt

Infos pratiques

📍 93 rue des Caboeufs
92230 Gennevilliers

☎ 01 40 80 74 26

📅 La déchèterie est ouverte 7j/7
et les jours fériés, à l'exception
des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et
25 décembre. Elle ferme à 16h
les 24 et 31 décembre.

🕒 Lundi : de 13h30 à 18h
Du mardi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Les samedis et dimanches :
de 9h à 18h

CONDITIONS D'ACCÈS

► 1 badge d'accès, valable 2 ans.



**Pour faire une demande
de badge d'accès...**

Rendez-vous sur :

[www.bouclenorddeSeine.fr/demande-
badge-acces-decheterie-gennevilliers/](http://www.bouclenorddeSeine.fr/demande-badge-acces-decheterie-gennevilliers/)



**Pour consulter votre solde de
passage, demander un nouveau
badge, générer votre e-badge...**

Rendez-vous sur votre espace personnel Ecocito.

Des déchèteries mobiles dans les communes



Trouvez une déchèterie

Retrouvez toutes les infos
pratiques dans l'onglet
Déchèterie.

CONDITIONS D'ACCÈS

- 1 pièce d'identité en cours de validité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2 m³ d'apport maximum par jour et par personne
- Accès interdit aux véhicules utilitaires

Calendrier et modalités de collecte

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
Immeubles	Ordures ménagères ▶ Bacs à sortir avant 6h						
	Emballages et papiers ▶ Bacs à sortir avant 6h						
Pavillons	Ordures ménagères ▶ Bacs à sortir avant 6h						
	Emballages et papiers ▶ Bacs à sortir avant 6h						
Ensemble de la ville	Verre	À déposer en point d'apport volontaire*					
	Déchets alimentaires	À déposer en point d'apport volontaire*					
	Encombrants ▶ A déposer avant 6h	Premier lundi de chaque mois					
	Textiles	À déposer en point d'apport volontaire*					
	Déchets végétaux	À déposer en déchèterie**					
	Autres déchets	À déposer en déchèterie**					



* Trouvez
un point d'apport
volontaire près
de chez vous

** Rendez-vous à la déchèterie de Gennevilliers
93 rue des Caboeufs, 92230 Gennevilliers



**BOUCLE
NORD
DE SEINE**

L'INTERCOMMUNALITÉ
HUMAINE
ET COLLECTIVE

Gennevilliers
LAUDACE D'UNE
VILLE POPULAIRE

Un problème avec votre collecte ?

Contactez-nous
01 40 85 60 28



Contact

Boucle Nord de Seine
1 bis rue de la Paix
92230 Gennevilliers

Tél : 01 70 48 48 60
bouclenorddeSeine.fr
www.bouclenorddeSeine.fr



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

